



Alors que l'affaire Dieudonné vient rappeler que la bataille contre l'antisémitisme n'est jamais gagnée, les commémorations du 70^{ème} anniversaire de la rafle des juifs de janvier 1944 débutent ce week-end.

« C'est la première fois que nous organisons une commémoration aussi importante » souligne Erick Aouizerate, le président du consistoire israélite. « On a profité du 70^{ème} anniversaire pour mener un vrai travail en profondeur. Un travail de mémoire qui va s'inscrire dans le temps. » Pour l'occasion, outre la cérémonie de commémoration qui se tient dimanche, à la synagogue en compagnie de nombreuses personnalités, une exposition intitulée « convoi Bordeaux-Drancy du 12 janvier 1944, arrestations, internements, déportations » retrace le destin de tous les juifs arrêtés et déportés à cette occasion. Sans oublier un colloque au Musée d'aquitaine et un concert à la synagogue.

365 juifs déportés

Le minutieux travail de recherches pour réaliser l'installation, a été confié à Carole Lemée, anthropologue à l'Université de Bordeaux et membre du conseil scientifique national pour la mémoire de la déportation. Elle a pu reconstituer à l'aide d'archives administratives et familiales, le parcours des 365 juifs déportés vers Drancy au départ de Bordeaux, ce 12 janvier 1944.

Ce convoi de déportation est l'avant-dernier sur les 10 trains qui sont partis de Bordeaux entre juillet 42 et mai 44. Pour former ce convoi, 462 personnes ont été arrêtées, à Bordeaux mais aussi dans toute la Gironde et jusque dans les Landes. Sur ces 462 juifs arrêtés, 365 seront

emmenés en train vers Drancy dont 60 enfants, un bébé de trois mois et un nouveau-né. Ce qui fait la singularité de ce convoi, c'est que les déportés ont d'abord été internés dans la synagogue de Bordeaux avant d'embarquer à bord du train. «La synagogue a été profanée» insiste Carole Lemée «Mais on peut même dire que ce convoi de déportation est parti de la synagogue puisque les victimes sont parties en car de la synagogue vers la gare de Bordeaux. Qu'une synagogue soit profanée, qu'elle serve de lieu d'internement et de déportation, c'est un fait exceptionnel dans notre partie de l'Europe.» A l'ouest, contrairement à ce qui a pu se passer en Pologne par exemple, les lieux de culte ont en effet été relativement épargnés par les occupants nazis.

Interné, déporté puis spolié

Sur les 365 victimes de ce convoi, les deux tiers ont été envoyés vers Auschwitz, les autres ont été épargnés selon leur « degré de judéité ». Aujourd'hui, il ne reste que deux survivants de ce train parti de Bordeaux. André, nonagénaire est l'un d'entre eux. Il avait 20 ans au moment de son arrestation. Il a été déporté à Auschwitz, transféré dans d'autres camps avant d'être rapatrié à Bordeaux à la fin de la guerre où il n'a pas pu rentrer chez lui car son appartement avait été spolié. Il devrait être présent pour l'inauguration de l'installation. Boris Cyrulnik le neuro-psychiatre, âgé de 6 ans à l'époque faisait partie des juifs internés à la synagogue. Mais il est parvenu à se cacher et à échapper à la déportation. Il sera l'invité d'honneur du colloque organisé au Musée d'Aquitaine dans le cadre de ces cérémonies et intitulé « la radicalisation des persécutions antisémites en France de l'automne 1943 au printemps 1944 ». 1580 juifs ont été déportés de Bordeaux entre juillet 42 et mai 44. •

Stéphanie Lacaze

Exposition du 23 janvier au 31 mars, à la grande synagogue de Bordeaux

▣ **Stéphanie Lacaze**

Photo : Des photos de la famille Taytel arrêté à Teuillac, déportée et entièrement décimée. La synagogue de Bordeaux où vont se tenir les événements de la commémoration. © Fonds mairie de Teuillac